

PROVINCE DE QUÉBEC
Centre de services scolaire des Hauts-Cantons
074 – École Notre-Dame-de-Fatima

03

Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement de l'école Notre-Dame-de-Fatima, tenue le 10 février à 18h30, au 6381 rue Notre-Dame, Lac-Mégantic.

ÉTAIENT PRÉSENTS

Marie-Ève Allard, parent
Marylène Dansereau, parent
Sophie Leblanc, parent
Bilal Azzoug, parent substitut
Manon Charrier, enseignante
Stéphanie Laroche, enseignante
Christina Vachon, enseignante
Audrey Latulippe, représentante du personnel professionnel
Sandra Jacques, représentante du service de garde
Christyne Lafond, membre de la communauté
Émilie Gosselin, parent
Caroline Rancourt, parent

PARTICIPAIT ÉGALEMENT

Éric Croteau, direction de l'établissement

ÉTAIENT ABSENTS

Claudia Blais, représentante du personnel de soutien
Marie-Pier Bélanger, enseignante
Shirley Bilodeau, parent

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE À 18h30

La vice-présidente, Madame Marie-Ève Allard, souhaite la bienvenue à toutes et à tous, constate le quorum et procède à l'ouverture de la séance.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur la proposition de Madame Manon Charrier, il est résolu de procéder à l'adoption de l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.
CET2526-029

Initiales présidence	Initiales direction
MEA	E. C.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 2 DÉCEMBRE 2025

Sur la proposition de Madame Stéphanie Larochelle, le procès-verbal de la séance du 2 décembre 2025 est adopté avec les modifications suivantes :

Au point 6.2, il manque un 'nous' dans la phrase suivante : la campagne de financement de Cascade où en sommes-nous rendus? Et le nom du centre d'arts martiaux est Yoseikan budo plutôt que Kaishindoka ;

Au point 6.11, Monsieur Daniel plutôt que Danielle.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
CET2526-030

4. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DU 2 DÉCEMBRE 2025

Nous attendons le formulaire attestant l'écoute des capsules portant sur le fonctionnement du conseil d'établissement de tous les nouveaux membres.

Dénonciation d'intérêt : les formulaires ont bien été reçus, merci.

L'utilisation des appareils électroniques dans les autobus du transport scolaire pour les élèves des classes adaptées est autorisée parce que leurs trajets peuvent être longs. Tout le monde est d'accord.

Sorties culturelles au nombre de 2 pour chacun des élèves de notre école en plus d'un artiste à l'école pour tous les élèves de tous les niveaux de notre école.

Bingo de Saint-Valentin vendredi le 13 février, carnaval le 20 février.

Les activités de Noël ont été fort appréciées. Merci au Metro pour les jus et au Maxi pour les carrés 'Rice Krispies'

Certains autres points du procès-verbal seront abordés plus loin dans ce procès-verbal.

5. ÉLECTION À LA PRÉSIDENTENCE

À la suite de la démission de Madame Gabrielle Lefebvre, nous devons réélire quelqu'un à la présidence. Madame Gabrielle occupe maintenant un poste dans l'école Notre-Dame-de-Fatima, elle ne peut donc pas demeurer présidente du conseil d'établissement et elle ne peut plus siéger sur le conseil d'établissement.

Monsieur Bilal Azzoug accepte d'être membre parent permanent plutôt que substitut.

Sur la proposition de Madame Manon Charrier, il est résolu de procéder à l'élection de la présidence.

Madame Stéphanie Larochelle propose Monsieur Éric Croteau à titre de président des élections.
Madame Christina Vachon est proposée comme secrétaire d'élection.

Initiales présidence	Initiales direction
HEA	E. C.

Madame Émilie Gosselin propose Madame Marie-Ève Allard comme présidente, Madame Marylène Dansereau seconde.

Madame Marie-Ève Allard accepte.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
CET2526-31

5.1 ÉLECTION À LA VICE-PRÉSIDENTE (S'IL Y A LIEU)

Madame Marylène Dansereau propose Madame Caroline Rancourt comme vice-présidente, Madame Marie-Ève Allard seconde.

Madame Caroline Rancourt accepte.

Madame Émilie Gosselin propose la fermeture des élections.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
CET2526-32

6. QUESTIONS DU PUBLIC

Il n'y a pas d'interventions du public à cette séance.

7. ÉTUDE DES DOSSIERS COURANTS

7.1. Rapport budgétaire (art.96.24 et 110.13)

La direction présente le rapport budgétaire aux membres.

Le budget est moindre cette année.

Les dépenses concernant le parc-école sont toutes rentrées et consignées dans le rapport budgétaire. Il reste le coût des lignes de jeux sur la partie asphaltée de la cour à recevoir. Un plan des lignes de jeux a été élaboré par Messieurs Jean-Pierre Rosa, Olivier Lavallée et Frédérik Toupin. Des demandes de soumission seront effectuées prochainement.

L'émulation est de 7\$ par enfant.

Voir le document joint en annexe CET074-2025-2026-016.

7.2. Campagne de financement

Initiales présidence	Initiales direction
MEA	E. C.

La vente de billets de Chevaliers de Colomb n'a pas été très populaires cette année. Nous avons vendu 56 billets sur 300 billets. M. Ducharme est venu chercher ce qui restait et a tout vendu pour nous aider. Un grand merci à Monsieur Ducharme.

La vente d'arbustes est confirmée avec la pépinière Abbotsford. Cette année, les clients auront le choix entre 12 variétés de plans. La livraison se fera un jour de semaine, de préférence un vendredi ce qui augmenterait la possibilité d'avoir des parents bénévoles pour la remise des plans.

La campagne de financement débutera au plus tard la dernière semaine avant la semaine de relâche et elle se terminera le 6 avril. La date limite à laquelle la pépinière doit recevoir la commande des arbustes est le 9 avril. La livraison des plans devrait avoir lieu le 5 juin.

Nous n'irons pas de l'avant avec la campagne Cascade.

7.3. Projet éducatif

Le projet éducatif devra être renouvelé pour le 1^{er} juillet 2027. Il y aura l'élaboration d'une vidéo portant sur nos pratiques gagnantes, notamment les activités parascolaires. Les autorisations des parents signées en début d'année quant à l'apparition de leurs enfants dans la vidéo seront respectées. Ce sera une base pour commencer notre projet éducatif. Lorsque toutes les vidéos de toutes les écoles seront disponibles, nous les visionneront afin de nous en inspirer.

7.4. Services complémentaires et particuliers (approbation) (art. 88 et 89) *fiche #17A, 17B et 26*

La direction présente les services complémentaires et particuliers offerts à l'école Notre-Dame-de-Fatima.

Sur la proposition Madame Sophie Leblanc, il est résolu d'approuver l'offre des services complémentaires et particuliers pour 2025-2026 tel que présentée. Les informations à ce sujet se retrouvent dans le document en annexe CET074-2025-2026-017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
CET2526-033

7.5. Critères d'acceptation pour le programme d'anglais enrichi

Le programme d'anglais enrichi est offert à tous les élèves de 6^e année. Pour les élèves de 5^e année, tout dépend de l'organisation scolaire puisque nous offrons ce programme dans 3 groupes.

Des élèves d'autres milieux ont aussi manifesté leur intérêt pour ce programme d'anglais enrichi.

Des critères de sélection des élèves de 5^e année sont suggérés par l'équipe-école. Il pourrait y avoir un tirage au sort parmi les élèves de 5^e année afin de sélectionner ceux qui seront admis dans le programme d'anglais enrichi.

Sur la proposition de Madame Marie-Ève Allard, il est résolu d'approuver les critères d'acceptation pour le programme d'anglais enrichi. Les informations à ce sujet se retrouvent dans le document en annexe CET074-2025-2026-018.

Les informations seront partagées avec les parents des élèves de 4^e et 5^e année.

Initiales présidence	Initiales direction
ME A	E. C.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
CET2526-034

8. Correspondance

8.1 Critères de sélection

La présidente du conseil d'établissement présente le document portant sur les critères de sélection d'une direction d'établissement scolaire.

Voir les choix de critères sélectionnés par les membres du CE en annexe.

Les critères suivants ont été sélectionnés par l'ensemble des membres présent du CE :

Sur la proposition de Madame Christyne Lafond, il est résolu que les critères de sélection soient acceptés tels que votés. Le document se retrouve en annexe CET074-2025-2026-019.

Le document sera acheminé au directeur du centre de services scolaire.

9. Photos scolaires

Remerciements à Monsieur Bilal Azzoug pour sa synthèse des offres des compagnies de photos scolaires. Le choix s'est arrêté sur Douce photographie. Cette photographie devra prendre en considération les demandes du comité de photos scolaires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
CET2526-035

10. Présidence

Stationnement

Pas le droit de stationner devant l'école jusqu'à 18h. On voudrait réduire la période d'interdiction de stationnement devant l'école à 16h30. Madame Vallée d'autobus Vausco est d'accord avec cette modification. La ville de Lac-Mégantic a été contactée et ils vont se pencher sur cette demande.

11. Retour sur les voyages de fin d'année

Un tableau des voyages de fin d'année est présenté par la direction afin de clarifier les choses. Les voyages de fin d'année avaient déjà été approuvés lors de rencontres antérieures du conseil d'établissement. Un montant de 15\$ sera déduit de la facture aux parents comme discuté précédemment puisqu'il n'y avait pas de besoins exprimés ni de projets présentés par l'équipe-école. Des lettres aux parents partiront bientôt afin de les mettre au courant rapidement des coûts relatifs aux voyages de fin d'année.

Initiales présidence	Initiales direction
MEA	E. C.

12. Code de vie (approbation)

La direction nous présente les modifications sur la matrice du code de vie à la suite du nouveau règlement sur le vouvoiement ainsi que sur l'utilisation de photos sur les réseaux sociaux.

Sur la proposition de Madame Marylène Dansereau, il est résolu d'approuver les modifications à la matrice du code de vie. La matrice se trouve dans le document en annexe CET074-2025-2026-020

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
CET2526-036

13. Délégué au comité de parents

Pas de nouvelles

14. Direction d'établissement

14.1. Cafétéria

Il y aura la mise sur pied d'un comité cafétéria composé notamment de Monsieur Éric et de Madame Caroline. Un sondage sera effectué auprès des élèves à partir de la 3^e année. Quelles sont les préférences des élèves? Madame Maryse Gosselin sera impliquée afin de voir ce qui se gaspille le plus, quels sont les plats populaires. Madame Marylène Dansereau se joindra à ce comité.

15. Autres membres

15.1. Membres du personnel

Remerciements aux organisateurs du Festival du livre, notamment à Madame Christyne Lafond et Monsieur Bilal Azzoug pour leur implication. Les fonds recueillis ne peuvent servir à garnir la bibliothèque de livres, mais on peut acheter du mobilier pour la bibliothèque ou encore des livres à faire tirer ou à offrir aux élèves. Ce fut une belle 'fête' couronnée de succès!

Manon Charrier souligne le beau travail effectué par l'équipe du comité bibliothèque soit, Mesdames Myriam Boucher, Jessica Bouffard, Émilie Fréchette, Catherine Nadeau, Marie-Ève Turmel et Michèle Veillette.

15.2 Service de garde

Un budget pour l'organisation des journées pédagogiques similaire à celui de l'an dernier a été alloué par le centre de services au mois de décembre. Cela permettra de planifier de belles activités comme aller manger à la cabane à sucre. Une journée pédagogique coûte actuellement 15\$ aux parents. Questionnement à savoir si on réduit le coût des journées pédagogiques à 13\$ ou on maintient le prix à 15\$. On garde le tarif de 15\$ afin d'offrir de belles activités.

Initiales présidence	Initiales direction
MEA	E. C.

15.3 Membres de la communauté

Rien à signaler

16. Questions du public

Il n'y a pas d'interventions du public à cette séance.

17. Date et heure de la prochaine séance :

La prochaine séance aura lieu mardi le 28 avril 2026 à 18h30.

18. Levée de la séance

Sur la proposition de Madame Christina Vachon, il est résolu de procéder à la levée de la séance à 20h53.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CET2425-037



Marie-Ève Allard, président(e)



Éric Croteau, direction d'établissement

Rapport budgétaire du Conseil d'établissement janvier 2026

ÉCOLE NOTRE-DAME-DE-FATIMA

**ALLOCATION DE FONCTIONNEMENT****574-1**

DATE		DÉPENSES	REVENUS
	Budget 2025-2026		428,00 \$
2024-09-15	Crédit accordés factures scolaires (gagnants assemblée générale)	136,75 \$	
	REMBOURSEMENT TPS - TVQ		
	TOTAL DES DÉPENSES	136,75 \$	
	TOTAL DES REVENUS		428,00 \$
	SOLDE DISPONIBLE		291,25 \$

ACTIVITÉS ET SORTIES DE FIN D'ANNÉE**27110**

DATE		DÉPENSES	REVENUS
	Revenus reportés année précédente		8 343,00 \$
	REMBOURSEMENT TPS - TVQ		
	TOTAL DES DÉPENSES	- \$	
	TOTAL DES REVENUS		8 343,00 \$
	SOLDE DISPONIBLE		8 343,00 \$

Rapport budgétaire du Conseil d'établissement janvier 2026

ÉCOLE NOTRE-DAME-DE-FATIMA



ACTIVITÉS SPORTIVES		27130	
DATE		DÉPENSES	REVENUS
	Revenu reporté année précédente		709,86 \$
	REMBOURSEMENT TPS - TVQ		
	TOTAL DES DÉPENSES	- \$	
	TOTAL DES REVENUS		709,86 \$
	SOLDE DISPONIBLE		709,86 \$

CARITAS ESTRIE		27135	
DATE		DÉPENSES	REVENUS
	Revenus reportés année précédente		3 312,46 \$
	REMBOURSEMENT TPS - TVQ		
	TOTAL DES DÉPENSES	- \$	
	TOTAL DES REVENUS		3 312,46 \$
	SOLDE DISPONIBLE		3 312,46 \$

ÉCOLE NOTRE-DAME-DE-FATIMA

Page 3 de 4

ÉCOLE NOTRE-DAME-DE-FATIMA



27150

DATE		DÉPENSES	REVENUS
	Revenus reportés année précédente		6 090,00 \$
2025-10-31	Don Club Optimiste		2 000,00 \$
2025-10-31	Don Léon Ducharme		100,00 \$
2025-10-31	Don Pièce d'auto Veilleux		400,00 \$
2025-11-20	Financement Sépaq pour sortie		500,00 \$
2025-10-31	Remboursement matériel brisé		46,00 \$
	Émulation sept. + novembre	156,89 \$	
	REMBOURSEMENT TPS - TVQ	(6,89) \$	
	TOTAL DES DÉPENSES	150,00 \$	
	TOTAL DES REVENUS		9 136,00 \$
	SOLDE DISPONIBLE		8 986,00 \$

27170

DATE		DÉPENSES	REVENUS
	Revenus reportés année précédente		736,00 \$
2025-12-31	Achat d'écouteurs	133,20 \$	
2025-12-11	Accordage du piano	130,00 \$	
	REMBOURSEMENT TPS - TVQ	(9,37) \$	
	TOTAL DES DÉPENSES	253,83 \$	
	TOTAL DES REVENUS		736,00 \$
	SOLDE DISPONIBLE		482,17 \$

Centre
de services scolaire
des Hauts-Cantons

Québec



École Notre-Dame-de-Fatima
6381 rue Notre-Dame
Lac-Mégantic (QC) G6B 2M9
Tél. : (819) 583-1086
Fax : (819) 583-4114
Éric Croteau, directeur

SERVICES COMPLÉMENTAIRES ET PARTICULIERS

L.I.P. articles 88 et 89

Approuvé le 11 février 2026
CET074-2025-2026-XXX

Programmes des services complémentaires et particuliers

(Selon les articles 88 et 89 de la LIP)

Les services complémentaires ont pour but de favoriser la progression de l'élève dans ses différents apprentissages. Ils sont complémentaires aux autres services éducatifs offerts à l'école, c'est-à-dire l'éducation préscolaire et l'enseignement primaire.

Les services particuliers ont pour but de procurer une aide à l'élève qui, pour des raisons particulières, doit recevoir des services d'accueil et de soutien à l'apprentissage de la langue française ou des services d'enseignement à domicile (en raison de maladie, de soins ou de traitements médicaux) ou en milieu hospitalier.

SERVICES COMPLÉMENTAIRES

Services	Déploiement
Orthopédagogie	Présence à l'école 2 orthopédagogues, l'une à 100% de tâche et l'autre à 45% de tâche; Suivi individuel, en sous-groupes ou soutien à un groupe classe selon les besoins ciblés et priorisés en mathématiques et en français.
Éducation spécialisée	1 éducatrice (temps partiel) en maternelle 5 ans 1 PEH en maternelle 5 ans et classe adaptée 2 éducatrices pour les classes régulières 1 éducatrice interprète 7 éducatrices travaillent à temps plein dans les classes adaptées Soutien accordé à des élèves en particulier et heures ajoutées par l'école pour bonifier le service
Aide à la classe	Les heures sont réparties dans les différentes classes selon les besoins
Orthophonie	Présence à l'école 2½ journées par semaine Service offert aux élèves ciblés et priorisés en individuel Suivi indirect avec le personnel
Psychologie	Le service d'évaluation en psychologie est offert à notre école. Il est partagé avec les autres écoles primaires du secteur de Lac-Mégantic.

Psychoéducation	Présence à l'école 4 journées par semaine Service offert aux élèves ciblés et priorités Animations en classe au besoin Suivi indirect avec le personnel
Ergothérapie	Accès à un service de soutien indirect pour les enseignants
Soutien à l'enseignement	30% d'aide en sous-groupes selon les besoins dans les 10 classes du primaire
Récupération	Des temps de récupération sont organisés par les titulaires durant les récréations et la période du dîner afin de permettre aux enfants en difficulté d'apprentissage d'avoir un moment privilégié afin d'approfondir certaines notions.
Programmes de soutien à l'élève : éducation à la sexualité, orientation scolaire, ateliers d'habiletés sociales,...	Les contenus prescrits pour l'éducation à la sexualité sont vus par niveau de la maternelle à la 6 ^e année (entre 6 et 10 heures par année intégrées au programme de CCQ). Au 3 ^e cycle, des contenus d'orientation sont travaillés. Au besoin, des ateliers sur les habiletés sociales sont donnés dans les classes.
Activités parascolaires	Certains enseignants offrent aux élèves la possibilité de vivre des activités sportives, artistiques, de plein air ou autres le midi à certains moments de l'année.
Santé et services sociaux Infirmière scolaire : Mélanie Doyon Psychoéducatrice : Andréa Benjamin-Boucher	Animation ou soutien au besoin selon les demandes du milieu

SERVICES PARTICULIERS

Service offert	Déploiement
Classes adaptées	4 classes adaptées accueillent les élèves de niveau primaire du secteur de Lac-Mégantic
Francisation	Au besoin, selon les montants accordés par le centre de services scolaire. Accès à une classe de francisation à l'école Sacré-Cœur 2 jours par semaine pour les élèves qui répondent aux critères.



Année scolaire 2026-2027

Objet : Critères de sélection – programme d’anglais enrichi

Chers parents,

Le programme d’anglais enrichi à l’école Notre-Dame-de-Fatima se poursuivra pour l’année scolaire 2026-2027. Ce programme favorise l’apprentissage de l’anglais en bonifiant les périodes d’enseignement de 3 à 12 périodes par cycle de 10 jours. Il est offert à tous les élèves de 6^e année. Selon l’organisation scolaire, il peut également être offert à certains élèves de la 5^e année.

Voici les critères de sélection pour ce programme :

Élèves de 5^e année *(si nous avons à faire des choix pour classer des élèves de 5^e en anglais enrichi)*

- L’élève doit être en réussite (avoir obtenu la note de passage en français, mathématique et en anglais lors de sa 4^e année du primaire).
- Les parents intéressés à ce que leur enfant soit inscrit au programme d’anglais enrichi doivent remplir un formulaire d’inscription qui sera envoyé sous forme de *Google Forms*.
- Un tirage au sort sera par la suite effectué pour déterminer le nom des élèves retenus pour le programme.
- Les élèves hors du territoire sont admissibles sous condition que des places soient disponibles. Les parents intéressés à ce que leur enfant soit inscrit au programme d’anglais enrichi doivent faire les démarches de changement d’école. Ces élèves feront aussi partie du tirage au sort.

Élèves de 6^e année :

- Tous les élèves provenant du bassin de l’école Notre-Dame-de-Fatima sont automatiquement inscrits au programme d’anglais enrichi.
- Les élèves hors du territoire sont admissibles sous condition que des places soient disponibles. Les parents intéressés à ce que leur enfant soit inscrit au programme d’anglais enrichi doivent faire les démarches de changement d’école.

*** Veuillez noter que, pour les élèves à l’extérieur du territoire de l’école Notre-Dame-de-Fatima, les parents devront assurer eux-mêmes le transport de leur enfant vers l’école.*

***Pour toute demande d’information supplémentaire, veuillez communiquer directement à l’école au (819) 583-1086.*

Geneviève Foley, directrice

**Formulaire pour la consultation du conseil d'établissement sur les critères de sélection de la direction
selon l'article 79 (école) et 110.1 (centre) de la LIP**

Compétences de base	Compétences stratégiques	Compétences organisationnelles
Les compétences de base sont liées aux capacités cognitives, à la personnalité et au jugement de la direction d'établissement. Ces compétences assurent la stabilité décisionnelle et la maturité professionnelle.	Les compétences stratégiques sont celles qui favorisent le travail d'équipe. Ce sont ces compétences qui assurent une cohérence de vision et l'atteinte de résultats positifs. Elles ont un effet majeur sur la réussite des élèves. Ce sont des compétences étroitement liées au leadership de la direction d'établissement.	Les compétences organisationnelles sont tout simplement les capacités de la direction d'établissement à gérer le quotidien. Elles sont essentielles et nécessaires, mais ont peu d'effet sur la réussite des élèves. Ces compétences demandent beaucoup de temps et d'énergie. Elles sont liées aux capacités d'adaptation et de gestion du temps de la direction d'établissement.

Formulaire pour la consultation du conseil d'établissement sur les critères de sélection de la direction selon l'article 79 (école) et 110.1 (centre) de la LIP

Identification du conseil d'établissement :

Date :

Parmi toutes ces compétences que je prends en considération lors de la sélection de personnel de direction d'établissement, je vous demande pour chaque bloc de compétences, d'en prioriser un maximum de quatre (4) qui vous semblent déterminantes pour votre établissement.

Bloc : Compétences de base	Bloc : Compétences stratégiques	Bloc : Compétences organisationnelles
☐ Connaît les encadrements légaux et les politiques liés à son domaine d'expertise ☐ Fait preuve de jugement critique et d'esprit de synthèse ☒ Démonstre un grand sens des responsabilités et assure efficacement les suivis ☒ Possède d'excellentes habiletés à communiquer et à vulgariser ☐ Fait preuve de gestion de soi et de ses émotions ☐ Manifeste un grand sens de l'éthique professionnelle ☒ Démonstre de l'écoute et de l'ouverture ☐ Possède un sens du développement des affaires et un esprit entrepreneurial	☐ Demeure à l'affût des résultats de la recherche en éducation ☒ Veille de façon continue à son développement professionnel et à celui des membres de son équipe ☐ Assure le leadership dans l'actualisation du projet éducatif ☐ Contribue au plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire et du plan stratégique du ministère ☒ Suscite l'adhésion, rallie et mobilise les équipes de travail et les partenaires autour du projet éducatif ☒ Partage une vision claire et est cohérent dans ses décisions ☐ Fait preuve de courage de gestion	☒ Gère les ressources humaines, financières et matérielles mises à sa disposition de manière optimale ☐ Répond aux besoins des élèves ☒ Capable de résoudre des problématiques complexes ☒ Développe et maintient des relations de collaboration avec les parents et les partenaires ☐ Est en mesure d'effectuer une reddition de compte claire et transparente ☐ S'adapte et gère le changement ☐ Privilégie une gestion centrée sur les résultats ☐ S'implique et contribue au développement de sa communauté
Autres critères à considérer en lien avec votre milieu :		

Attentes comportementales			Aires de vie						
			Corridors et escaliers	Vestiaire	Cour d'école	Salle de classe, service de garde, gymnase et autres locaux	Cafétéria flexible	Toilettes	De l'école à la maison et sorties scolaires
Valeurs	À NDDF nous adoptons les comportements attendus pour vivre dans la Fierté - Plaisir - Persévérance	Respect	Je respecte les demandes de tous les adultes. Je suis en silence. Si j'ai une demande à faire, je la fais en chuchotant.	Je respecte les demandes de tous les adultes. Je respecte mon espace et celui des autres. Je respecte mon matériel et celui des autres. Je suis calme. Au besoin, je la fais mes demandes en chuchotant.	Je suis respectueux en gestes et en paroles. Je respecte les demandes de tous les adultes. Lors d'un conflit je fais un message clair et demande l'aide d'un adulte au besoin. J'accueille les autres avec leurs différences. J'écoute les demandes des autres.	Je respecte les demandes de tous les adultes. Je respecte les règles de vie. Je prends soin du matériel. Je respecte mon espace et celui des autres. Je suis respectueux en gestes et en paroles.	Je respecte les demandes de tous les adultes. Je prends une voix calme et respectueuse. Je lève la main si j'ai une demande à faire. Je suis respectueux en gestes et en paroles. Je respecte le matériel.	Je suis en silence. Si j'ai une demande à faire, je la fais en chuchotant. Je respecte l'intimité des autres. J'utilise la quantité nécessaire de savon, d'eau et de papier de toilette. Je garde les lieux propres.	Je suis respectueux des autres élèves, du chauffeur d'autobus et des adultes accompagnateurs. Je respecte le matériel et mon environnement. Je respecte les demandes des adultes responsables de moi.
		Autonomie	Je suis fiable et autonome quand j'ai à circuler seul.	Je suis calme. Mes effets personnels sont identifiés et je m'assure de les récupérer lorsque j'en perds. Je me prépare et je change mes chaussures rapidement. Je m'occupe de moi.	Au son de la cloche : 1- Je ramasse mon matériel et je le range à l'endroit désigné. 2- J'entre tout de suite calmement.	Je m'occupe de moi. Je suis persévérant. Je range mon matériel à l'endroit approprié. J'utilise mes stratégies pour réussir. Je fais de mon mieux pour être fier de moi. J'arrive à l'heure en classe.	Je dispose de mes déchets à l'endroit approprié. Je vide mon cabaret au bon endroit.	J'utilise le lavabo, le robinet, la toilette de façon adéquate. Je tire la chasse d'eau. Je fais ce que j'ai à faire sans perdre de temps. Dans la mesure du possible, je vais à la toilette au moment approprié.	Je suis responsable d'apporter mon matériel en quittant le soir, sinon je le récupère le lendemain. J'arrive à l'heure à l'école. Quand j'ai un conflit je fais un message clair, si ça ne fonctionne pas, je vais chercher l'aide de l'adulte. Je m'occupe de moi en tout temps (je gère ma fougère).
		Sécurité et bien-être	Je marche. Je circule à droite. Je monte et je descends l'escalier une marche à la fois. Mes souliers sont attachés correctement. Je laisse l'adulte ouvrir la porte aux visiteurs.	Je respecte le code vestimentaire de l'école. Je marche. Je range mes effets personnels à l'endroit approprié.	J'utilise les modules ainsi que le matériel de façon sécuritaire et selon leur fonction. Je m'habille convenablement selon la saison.	Je circule calmement. J'utilise le matériel de façon appropriée et selon sa fonction. Je demande l'autorisation de l'adulte pour circuler seul hors de sa surveillance.	Je me déplace en marchant. Je reste à ma place pour manger. Je garde ma nourriture pour moi. Pour mon bien-être et ma santé, je lave mes mains avant de manger.	Je lave mes mains avant de sortir.	Je respecte le code de sécurité routière. Je suis calme et je demeure assis à ma place dans l'autobus. Je m'habille convenablement selon les saisons.
*** En tout temps :			Je vouvoie les adultes, j'utilise le titre de « madame » ou de « monsieur » * annexe sur les règles de politesse. Je respecte le droit à la vie privée des autres élèves et du personnel de l'école, notamment en obtenant leur consentement avant de capter leur image ou leur voix et en utilisant de façon appropriée les réseaux sociaux.						